



Samedi 07 février 2026
à Villeneuve-de-Marsan

1^{er} Tournoi de Judo du "Bas-Armagnac"

Coupe des clubs

Mini-poussins à adultes

Groupes morphologiques

Eveil-Judo

Ateliers pédagogiques



RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Renseignements et inscriptions :

📞 : 06 12 21 95 94

✉️ : judoclubvilleneuve@hotmail.fr

🌐 : <https://jcv40.ffjudo.com/page/tournoi-du-bas-armagnac>



TOURNOI de JUDO du Bas-Armagnac

SAMEDI 07 février 2026

230 avenue de l'Armagnac
40190 Villeneuve de Marsan

RÈGLEMENT de la COMPÉTITION

OUVERT A TOUS LES CLUBS LANDAIS OU INVITÉS AFFILIÉS F.F.J.D.A

HORAIRES & ORGANISATION :

Horaires	Catégorie d'âge	Détails	Formule
8h45	-	Ouverture des portes au public	-
9h00 – 9h30	MINIMES (2012 - 2013)	Échauffement dirigé par les enseignants du JCV à partir de 9h30	Poules par groupes morphologiques Temps de combat : 3:00 min
10h00 – 10h30	BENJAMINS (2014 - 2015)	Échauffement dirigé par les enseignants du JCV à partir de 10h30	Poules par groupes morphologiques Temps de combat : 2:00 min
11h00 – 11h30	MINI-POUSSINS (2018 - 2019)	Échauffement dirigé par les enseignants du JCV à partir de 11h30	Poules par groupes morphologiques Temps de combat : 1:30 min Formule : 2 Ippon
13h00	ÉVEIL JUDO (2020 - 2021)	Début des ateliers à 13h00 Encadrement par les enseignants des clubs présents	Ateliers pédagogiques Durée : ≈ 45 min
14h00 – 14h30	POUSSINS (2016 - 2017)	Échauffement dirigé par les enseignants du JCV à partir de 14h30	Poules par groupes morphologiques Temps de combat : 1:30 min Formule : 2 Ippon
15h00 -15h30	CADETS & + (2011 & +)	Échauffement libre à partir de 15h30	Poules par groupes morphologiques Temps de combat : 4:00 min + GS
17h00 (prévisionnel)	-	Remise des récompenses pour la coupe des clubs	-

INSCRIPTIONS :

Inscription obligatoire de chaque participant avant le 04/02/2026 :

- Sur Extranet pour les clubs landais
- Par mail à l'adresse judoclubvilleneuve@hotmail.fr pour les clubs invités hors département

RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES :

Tous les participants se verront récompensés selon leur classement à l'issue de toutes les rencontres de leur catégorie d'âge, ou des ateliers pédagogiques pour les catégories concernées.

CLASSEMENT PAR CLUBS

Un classement des clubs participants sera effectué selon le mécanisme suivant :

- ❖ Pour la catégorie d'âge « Éveil Judo », chaque club sera crédité d'1 point par participant.
- ❖ Pour toutes les autres catégories d'âge, chaque participant rapportera un nombre de points selon son classement à l'issue de la poule (5 points pour le 1^{er}, 3 points pour le 2^{ème}, 1 point pour les 3^{èmes}).
- ❖ 1 point supplémentaire sera ajouté par arbitre et/ou commissaire sportif présent sur la journée, dans la limite de 5 points maximum.
- ❖ 1 point sera retiré pour chaque participant inscrit et non présent, sauf justificatif jugé acceptable par l'organisation (ex : attestation médicale, etc.).

Les 10 premiers clubs du classement se verront récompensés.

La coupe des clubs sera décernée au club qui totalisera le plus de points à l'issue de la journée.

En cas d'égalité de points au classement, les clubs *ex aequo* seront départagés successivement par le nombre de 1^{ers}, de 2^{èmes}, de 3^{èmes} et enfin de participants au total.

Le nombre d'officiels de ces clubs pourra également être valorisé afin de déterminer le vainqueur.

CONTACT ET INFORMATIONS

 Une buvette sera proposée par le JCV sur place toute la journée (boissons, crêpes, sandwichs chauds et froids, etc.)

 06.12.21.95.94

 judoclubvilleneuve@hotmail.fr

 <https://jcv40.ffjudo.com/page/tournoi-du-bas-armagnac>

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Article 1 : Tous les participants au tournoi devront disposer d'une licence F.F.J.D.A. option Judo en cours de validité. À l'exception de la catégorie d'âge « Éveil Judo », tous les participants devront disposer d'une licence « Sportif en compétition ».

Article 2 : Chaque club participant est tenu, dans la mesure du possible, de fournir au moins un arbitre et/ou commissaire sportif, de préférence de niveau club minimum. Les arbitres et commissaires sportifs doivent être en tenue correcte (ex : pantalon et T-shirt, judogi, etc.) et bénéficieront d'un repas offert par le club organisateur.

Article 3 : En cas de litige éventuel concernant l'arbitrage ou la gestion de la table, l'organisation se réserve le droit de trancher, et sera seule juge des décisions attribuées lors des rencontres, décisions prises dans la plus stricte impartialité.

Article 4 : Les participants ainsi que le public devront respecter les valeurs du code moral du judo, et adopter un comportement responsable et respectueux, en veillant notamment à ne pas laisser de déchets.

Article 5 : Le club organisateur se réserve le droit de statuer sur tout événement sportif ou non survenant lors du tournoi de la ville, et de prendre toutes les mesures nécessaires vis-à-vis de cet événement, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Article 6 : Le club organisateur du tournoi de la ville décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les lieux et en dehors des lieux de la manifestation (vestiaires, parking, etc.).

Article 7 : L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout instant, y compris le jour du tournoi. Elle pourra également passer outre certaines clauses si nécessaire.

Article 8 : Les clubs participant au tournoi attestent avoir lu et accepté le présent règlement.